

**COMPTE RENDU REUNION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**du mardi 10 novembre 2009 à 17 h 00**

Présents : **SOUQUET Julien**, Président ; **TEQUI Christine**, **SERVAT Alain**, Vice-présidents ; **BONTE Christiane**, **COUMES Anicet**, **FAUP Isidore**, **GALIN Marcel**, **LAFFONT Jean**, **LARREGOLA André**, **PONSOLLE Adrien**, **PUJOL René**, **RICHL Henri**, **ROZES Vincent**, **SOUQUE Serge**, **TERRISSE Christine**, **VEYSSIERE Michel**, membres du conseil communautaire.

Assistaient en outre à la réunion : **Nathalie ARNAL**, **Caty SERVAT** (secrétaires), **Pauline CHABOUSSOU** (service patrimoine), **Jean-Luc GINESTET** (service technique), **Emmanuel SANFILIPPO** (chargé de mission pour la régie des Thermes d'Aulus).

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte rendu du 22 septembre 2009,
- 2) Patrimoine (projet « PATRIM » : conventions maîtrise d'ouvrage déléguée, projets 2010),
- 3) Décisions modificatives budgétaires,
- 4) Régie des Thermes d'Aulus Les Bains (bilan fin de saison, travaux, perspectives...),
- 5) Point sur le personnel,
- 6) Indemnités trésorière,
- 7) Aire d'accueil des gens du voyage,
- 8) Taxe de séjour,
- 9) Questions diverses (forfait de ski, extension stade de sport, motion, communes touristiques) .

---

**1/ Approbation du compte rendu du dernier conseil communautaire (22/09//2009)**

Adopté à l'unanimité des membres présents.

**2/ Patrimoine (projet « PATRIM » : conventions maîtrise d'ouvrage déléguée, projets 2010)**

- Dans le cadre du projet INTERREG IV A du canton d'Oust, ont été inclus les projets de la nouvelle exposition des montreurs d'ours à Ercé et la réhabilitation de la boutique Souquet à Soueix, afin de mutualiser l'aménagement scénographique. En aucun cas, la communauté de communes ne se substitue aux communes pour l'autofinancement. Pour lancer la consultation, les deux communes délibèrent afin de déléguer la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement scénographique à la communauté de communes et celle-ci délibère afin d'accepter cette délégation. Ensuite une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage sera établie avec chaque commune.
- Pour 2010, les projets concernent toutes les communes du canton, n'ayant pas encore créé une promenade/découverte historique de chaque village. La communauté de communes gère la conception (graphique et texte), les communes l'impression et l'office cantonal assure la diffusion, sur le modèle de la Commune de Seix réalisé en 2009, Soueix-Rogalle, Oust et Aulus les Bains sont les premières intéressées pour 2010.

- Recrutement de stagiaires, un pour la revalorisation du patrimoine (expo. Lagorre et projet de Seix et Saix, mise à disposition auprès de la commune de Seix pour un mi-temps) à partir de février 2010 et un second pour l'ouverture du château à partir du mois de mai.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

### **3/ Décisions modificatives budgétaires**

Documents remis en réunion

Adopté à l'unanimité des membres présents.

### **4/ Régie des Thermes d'Aulus Les Bains (bilan fin de saison, travaux, perspectives...)**

Bilan financier de fin de saison thermale : légèrement inférieur aux prévisions, en raison du décalage des remboursements des caisses de sécurité sociale, l'absence de communication en début de saison, la fermeture de 4 semaines du mois de juillet (légionnelle, l'annulation à partir de mi août, jusqu'en fin de saison, de curistes par crainte de la grippe H1N1.

319 curistes ont bénéficiés de la cure thermale en 2009.

Baisse par rapport à l'année passée, également constatée au niveau national et régional. Il faut d'avantage communiquer sur la reprise du centre thermal et élargir la prospection auprès d'anciens curistes.

Monsieur le Président tient à remercier Monsieur SANFILIPPO, qui depuis son arrivée à Aulus a « mis de l'huile dans les rouages » et a apporté son expérience, pour éviter toute fermeture définitive des Thermes, ce qui aurait engendré une grosse perte économique pour le canton.

L'équipe travaille sur la saison prochaine, à un projet ambitieux mais réaliste, l'objectif est de dépasser les 400 curistes :

- Appel à tous les anciens curistes,
- Communication sur *Notre temps*, *Santé magazine*, etc., et participation au salon des Thermalies,
- Création de séjour de bien être d'une semaine avec soins de cure, marche (réouverture du balisage O.U.R.S. –Ordonnance Uniformisée de Randonnée de Santé) , soins de bien être, diététique avec deux restaurants partenaires sur la commune, et hébergement à la Résidence des 3 Césars,
- Refonte de la plaquette, outil d'une bonne communication,
- Prospection de proximité sur la région Toulousaine,
- Travaux de rénovation prévus à la résidence (peintures et revêtements, mobilier, etc.).

Travail sur le long terme également, avec une étude hydrogéologique en prévision, pour conforter la capacité journalière d'accueil des curistes (90 à ce jour) et même l'augmenter avant saturation, délibération pour financement dans le cadre du pôle touristique, adoptée à l'unanimité.

Deux projets avec la Colonie de la Ville de Toulouse et celle de la Mutuelle de la Police, exposés par Michel VEYSSIERE Maire d'Aulus, sont en cours de réflexion.

### **5/ Point sur le personnel**

Nathalie a réussi le concours de rédacteur, création du poste à prévoir pour 2010, après avis de la C.A.P. Départementale.

Alexandra a obtenu un diplôme universitaire dans le cadre de la formation obligatoire de son contrat d'avenir à la médiathèque, création d'un poste d'adjoint du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe à prévoir pour 2010.

Attribution d'un régime indemnitaire cohérent à l'ensemble du personnel (titulaire et non titulaire, hormis les contrats aidés).

Adopté à l'unanimité des membres présents.

## **6/ Indemnités trésorière**

Vote des indemnités de gestion et de confection de budget de Madame Carole BILLON pour l'année 2009.

Documents remis en réunion

Adopté à l'unanimité des membres présents.

## **7/ Aire d'accueil des gens du voyage**

A la demande de la commune d'Oust, après renseignements pris auprès des services de la préfecture et de la DDEA, la communauté de communes attend le résultat de l'étude du schéma départemental d'accueil des gens du voyage prévu pour 2010 (sur le canton, aire de petit passage et pas d'obligation, juste des préconisations) avant de prendre une décision.

## **8/ Taxe de séjour**

Proposition d'augmentation des tarifs de perception de la taxe de séjour à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, tendant à l'harmonisation avec les autres territoires ariégeois.

Document remis en réunion.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

## **9/ Questions diverses (forfait de ski, bâtiment terrain de sport, motion, communes touristiques)**

- Forfait de ski saison 2009-2010 : reconduction cette année du forfait accessible au plus grand nombre d'enfants sur le canton de 5 à 18 ans, en accord avec Altiservice.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

- Extension du bâtiment existant au terrain de sports, création de wc extérieurs pour tous les utilisateurs (écoles du canton, collège de Seix, club de rugby, foot enfants, et manifestations diverses), demande suvention DGE, FRI et FDAL pour 2010.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

- Motion pour une vraie réforme des collectivités et des finances locales : organisation territoriale et suppression de la taxe professionnelle. Texte remis en séance.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

- Communes touristiques : la communauté de communes a la compétence tourisme, la commune de Seix demande le renouvellement de dénomination Commune Touristique afin d'obtenir le titre de « station classée ». Information à diffuser également auprès des autres communes du canton.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

- Demande de la commune d'Oust, d'étudier la délégation de compétence à la communauté de communes, concernant les animaux errants, les communes étant sollicitées individuellement (afin de signer une seule convention dans le canton), en raison du désengagement de la S.P.A. sur le Couserans depuis octobre 2009, projet de fourrière animale par l'intermédiaire d'une association. Demander le modèle de convention et son coût. Cette question devrait être évoquée à l'échelle du Pays Couserans.

Fin de la séance à 19 h 35.

**Le Président**

**Julien SOUQUET**